

St Etienne le 23 septembre 2020

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE DE LA MINE DE ST ETIENNE DU 21 SEPTEMBRE 2020

Michel BEAL, président, ouvre l'Assemblée Générale, il rappelle que cette année l'AG a été repoussée d'avril à septembre compte tenu des problèmes sanitaires, qu'elle ne se tient qu'en présence des membres du conseil d'administration et que les adhérents pouvaient voter par correspondance (procédure approuvée par le C.A.). Il remercie les personnes présentes (14), et celles s'étant exprimées par leur vote ou étant représentées (84). Il remercie M. Nicolas Faure président des Amis du Musée d'Art et d'Industrie d'être présent. Il excuse Mme JANAND qui n'a pu se libérer.

M. BEAL demande de faire une minute de silence pour les adhérents décédés et notamment M. Georges VITEL qui avait fait une conférence pour notre association l'an dernier et qui a écrit un guide sur l'histoire de la géologie de la ville.

1- RAPPORT MORAL

Les effectifs :

Dominique DURAND indique qu'à ce jour nous avons 407 adhérents à jour de cotisation contre 419 l'an dernier. La localisation des adhérents reste la même. L'effet Covid sur les adhésions ne se fera sentir que l'an prochain. Il est précisé que le pic de 2011 était dû à l'exposition et à une relance aux anciens mineurs. Une relance sera faite d'ici la fin de l'année.

La gouvernance :

Deux conseils d'administration ont été tenus en 2019 conformément aux statuts le 11 février 2019 et le 28 octobre 2019.

Un conseil d'administration s'est aussi réuni le 17 février 2020.

Relations avec la ville de Saint-Etienne

Elles se sont traduites par une réunion avec la commission d'attribution des subventions. La subvention de la ville de Saint-Etienne est restée stable euros à 3800 euros.

Relations avec le musée :

Nous sommes satisfaits de nos relations avec le musée. Nous remercions Mme Janand et son équipe du musée de maintenir ce climat de confiance mutuel. Actuellement nous nous réunissons les lundis matin, jour de fermeture du musée, dans une salle plus grande mise à disposition par le musée, ce qui nous permet le respect des consignes sanitaires et plus de possibilités d'échanges avec le personnel.

Les activités 2019 :

Les réunions du mardi matin ont rassemblé régulièrement une quinzaine d'adhérents actifs pour assurer la marche de l'association et échanger sur les actions à développer.

La revue n°58 sur les thèmes du charbon à toute vapeur et sur le bassin houiller stéphanois (géologie, techniques d'extraction) est parue en décembre 2019

Les conférences : Quatre ont été organisées en 2019 le 8 mars « La mine une histoire de vie ou de mort » par M. Aubert, le 27 mai le film témoignages des familles sur les 50 ans de la catastrophe du puits Charles par M. Gabion, le 6 juin la



géologie du bassin de la Loire par le regretté M.Vitel, le 26 septembre « du charbon et des hommes » au MAI par l'association.

Sortie culturelle Visite d'une carrière de pierres à Volvic, jardin à Pontgibaud et musée des mines de plomb argentifère

Village des sciences les 5 et 6 octobre sur les gaz de mine, beaucoup d'intérêt du public, notre stand a reçu 400 visiteurs.

Exposition KATA contribution par des témoignages vidéo d'une quinzaine de mineurs dont des membres de l'association.

Le **site internet** : Nous avons dû changer de prestataire pour l'adapter et réduire les coûts mai il y a toujours des efforts à prévoir pour continuer son enrichissement.

Nous sommes passés de Wordpress 3.1 à Wordpress 5.1 pour permettre une mise à jour du site plus facile.

Un agenda a été ajouté sur la page d'accueil avec les 3 prochains rendez-vous.

L'association a poursuivi son développement avec l'usage fréquent de mails d'information afin de garder le contact avec les adhérents pendant le confinement. Nous avons profité de cette période pour améliorer le site, notamment en répertoriant et en créant une bibliothèque de tous les ouvrages, livres, documents disponibles dans les locaux de l'Association.

La Sainte-Barbe :

a eu lieu le 7 décembre 2019 a été un réel succès. Elle s'est déroulée avec des modalités similaires aux précédentes mais avec la copie de la statue de Ste Barbe financée par l'association (plus légère pour les porteurs). L'original de la statue a été restauré par le musée.

A noter une participation massive de la population pour le défilé et le feu d'artifice.

L'animation musicale pour la soirée privée de l'association a été assurée par le groupe Tarkéada, musique des Andes.

Partenariat avec les amis du Musée d'Art et d'Industrie : ce partenariat s'est poursuivi par des participations aux conférences respectives et l'envoi de notre revue à leurs adhérents en réciprocité.

Conseil consultatif des activités scientifiques et culturelles : Nous avons été représentés aux réunions par notre ami Maurice Bourrat.

2 - RAPPORT FINANCIER 2019

Le montant des cotisations, les ventes boutique et le contrat Clavel restent pratiquement identiques à ceux prévus au budget.

La charge Ste Barbe est en légère baisse.

Le poste projet de l'association est en baisse compte tenu que les 3 000 € prévus pour l'étude sur la thématique Grisou n'ont pas encore été versée.

A noter que le coût de la copie de la statue Ste Barbe a été plus élevé que prévu (4 080 au lieu de 3 000 € qui était le montant hors taxe).

Le poste communication est en baisse à cause de la suppression de la ligne téléphonique.

Les frais de fonctionnement sont légèrement plus élevés car nous avons passé une commande d'enveloppes qui seront utilisées sur plusieurs années.

Le résultat est négatif de 2395 euros et se traduit par un prélèvement sur réserve de 2 395 €.

3 - RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTROLE

Christiane DURAND lit le rapport des contrôleurs aux comptes. M. Yves Dalod, certifie qu'après avoir contrôlé les comptes avec Jean François Charbonnier, les comptes sont sincères et reflètent la situation financière de l'Association, n'appelant aucune observation.

VOTE SUR LES DEUX RAPPORTS

RESOLUTION 1 : Les deux rapports sont adoptés à l'unanimité par l'Assemblée Générale. (14 votes présents et 84 votes par correspondance et pouvoirs)

Merci à Michel Delay pour la qualité et la rigueur de la tenue des comptes. Nous remercions aussi Christian Collard, Yves Dalod et Jean- François Charbonnier pour le travail accompli afin d'assurer une bonne gestion financière de l'association.

Un grand merci à Christiane et Dominique Durand pour la tenue du secrétariat, l'administration du site internet et bien d'autres choses. Je tiens à remercier aussi tous les membres du conseil et les adhérents, spécialement les fidèles des réunions du mardi matin (devenue maintenant le lundi matin).

Projets de l'Association en 2020 :

Les projets 2020 de l'association sont très impactés par la situation sanitaire avec les réunions du mardi suspendues jusqu'en début septembre, les trois conférences prévues annulées, la sortie annuelle annulée également. Par contre la revue n°59 est en cours de préparation et devrait sortir en fin d'année 2020 sur les thèmes du transport du charbon, les œuvres sociales des Houillères de la Loire, l'expérience de M. Amagat au puits Verpilleux et la nationalisation des Houillères en 1946.

Le village des sciences 2020 et les festivités de Sainte-Barbe du 5 décembre 2020 pourraient être compromis.

Le site internet restera un outil de communication important pour l'association, il va permettre aussi cette année la mise en place d'un inventaire numérique de notre bibliothèque pour faciliter l'accès aux recherches.

Le partenariat avec les Amis du Musée d'Art et d'Industrie se poursuivra.

La possibilité de participer à des acquisitions d'objet de collection (lampes, grisoumètres, photos ?) pour le musée est à l'étude.

4 - BUDGET PREVISIONNEL 2020

Michel Delay indique que les recettes non réalisées s'élèvent à 1 100 € : ventes boutique (150 au lieu de 450) – 300 €, contrat Clavel (500 au lieu de 1 300 €) soit – 800 €, soit un manque de recettes de 1 100 €

Concernant les dépenses, - 1 100 € sortie culturelle annulée, - 1 200 € annulation soirée Ste Barbe, - 700 € de frais de réception. Soit une absence de dépenses de 3 000 euros.

Michel DELAY précise que le manque de recettes de 1 100 € et les dépenses non faites 3 000 € soit + 1 900 € modifient le solde négatif prévu à 3 040 € qui devient 1 140 €.

De plus si on considère que cette année encore notre participation de 3 000 euros, pour l'étude de pérennisation d'un thème sur le grisou après l'exposition KATA ne sera pas engagée, et que l'on envisage d'autres achats d'objets ou documents pour le Musée qui ne pourront probablement pas être effectifs en 2020, le solde négatif de 1 140 € devient positif de **1 860 €** (-1140 + 3 000).

Le solde des réserves s'établirait ainsi à 2 5228 euros.

Cela nous permettra de faire un accompagnement plus important en 2021 pour certaines actions du musée.

5 - COTISATIONS 2021

Le conseil d'administration propose de les laisser inchangées en 2021 :

Normale 18 €

Couple 25 €

Bienfaiteur à partir de 30 €

Couple bienfaiteur à partir de 35 €

Résolution 2 - L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le montant des cotisations 2021 (14 votes présents et 84 votes par correspondance et pouvoirs)

6 - PROJETS DE L'ASSOCIATION

Après un échange constructif avec Mme Marie-Caroline Janand directrice des musées nous avons sollicité avec M. Nicolas Faure président des Amis du MAI un entretien avec M. Marc Chassaubéné, adjoint à la culture, pour échanger sur les projets de la municipalité pour les musées qui devraient figurer dans le projet de mandat et dans le projet scientifique et culturel pour les 10 ans à venir.

Nous aborderons le thème de l'évolution des deux musées tant sur le plan muséographique (pour le musée de la mine : intégration du thème grisou et catastrophes, jardin du carbonifère, enrichissement des collections...) que sur les investissements prévus pour la maintenance des musées (pour le musée de la mine : rénovation de la galerie de mine, entretien des bâtiments et du chevalement, réparation du sol du grand lavabo, scénographie, réservation des entrées par internet).

Un autre thème sera le rôle attendu pour nos deux associations et le soutien qu'elles pourraient apporter au musée via des opérations de communication sur les réseaux sociaux, d'initiation de financement participatif et de mécénat sur des opérations précises d'entretien du patrimoine ou d'acquisitions d'œuvres ou d'objets.

Enfin la question du transfert éventuel des musées au sein de la métropole sera abordée compte tenu de la correspondance des thématiques des musées avec le territoire métropolitain.

Pour les actions spécifiques aux Amis du Musée de la Mine nous devrions si les conditions sanitaires le permettent, relancer les conférences et poursuivre nos activités, sortie culturelle à Annonay, préparation de la revue 2021, village

des sciences (?), Sainte-Barbe 2021, enrichissement du site internet, poursuite de l'indexation au sein du site internet de notre fonds documentaire, etc.

Avec les Amis du MAI nous allons étudier la possibilité d'accueillir en mission partagée pour une période à définir un jeune en service civique qui, pour notre association, pourrait prendre en charge certaines missions comme par exemple la numérisation de la collection de cartes postales et son intégration sur le site internet.

7 - MARCHÉ DU MUSÉE DE LA MINE

Michel BEAL indique que Marie Caroline JANAND lui a précisé que les visites au musée avaient fortement baissé, (par exemple en août de 5 700 en 2019 à 1 700 personnes en 2020), ceci à cause de la COVID 19 et aussi de l'impact de la fermeture de la galerie.

Mme Janand envisage sa réouverture en passant par l'escalier près du puits (en évitant l'ascenseur) et en groupe réduit mais ce ne serait possible que si la ville n'était plus classée en rouge pour le risque sanitaire. Christian COLLARD souligne que c'est dommage que l'on n'ait pas pu faire les travaux pendant la fermeture de la galerie.

Les journées du patrimoine ont été maintenues les 19 et 20 septembre dernier mais les animations prévues ont été annulées.

Pendant le confinement l'équipe de médiateurs a réalisé de nombreux et remarquables «podcasts» à écouter sur le site internet du musée.

8 – PROJETS DU MUSÉE

Une partie de l'exposition KATA sera pérennisée notamment sur le thème du grisou et pour certains témoignages de mineurs sur les catastrophes.

La réalisation d'une visite virtuelle de la galerie est projetée à l'horizon 2022 et la rénovation du jardin du carbonifère lancée en intégrant des explications sur la formation du charbon. La présentation de fossiles serait souhaitable également.

Le PSC (Projet Scientifique et culturel) du musée sera présenté au conseil municipal en fin d'année, il sera valable 10 ans.

La ville a un projet d'exposition sur les 2 musées avec pour thème St Etienne ville industrielle en 1820.

D'autre part, une étude a été réalisée pour mieux connaître les visiteurs des 2 musées. La réservation des visites par internet est prévue pour 2021.

L'étude du chevalement faite par des drones est rassurante, les points de rouille ne menacent pas la sécurité de l'ouvrage, le devis pour la réparation de la partie métallique de la galerie s'élève à 100 000 € auxquels devra s'ajouter la réfection des boisages.

L'association souhaite connaître la planification et le financement des travaux de maintenance pour assurer la pérennité du site.

9 - PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION DES AMIS DU Musée d'Art et d'Industrie

Le partenariat entre les 2 associations se poursuit (échanges de revues, conférences etc.)

Nicolas FAURE et Michel BEAL ont demandé un rendez-vous à Marc CHASSAUBENE pour faire le point sur tous les sujets.

10 - ELECTION D'UN NOUVEAU ADMINISTRATEUR AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. Joël ENAUD qui participe activement lors des réunions du mardi, en outre à la numérisation des documents de la bibliothèque de l'association.

Résolution n° 3- M. Joël ENAUD est élu administrateur (97 voix pour et une abstention)

11 - MODIFICATION ARTICLE 5 DU REGLEMENT INTERIEUR

Modification de l'article 5 du règlement intérieur pour donner la possibilité de voter par correspondance aux membres qui ne pourraient pas être présents aux prochaines Assemblées Générales.

Résolution n° 4 – Approbation sur la modification de l'article 5 du règlement intérieur pour donner la possibilité du vote par correspondance pour les futures Assemblées Générales

La résolution est adoptée par 91 voix pour sur 98 exprimées et le règlement intérieur sera donc modifié pour l'intégrer.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 16 h 30.

La Secrétaire

Le Président


Christiane DURAND


Michel BEAL